



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR
DU BASSIN ADOUR-GARONNE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 16 avril 2021

Agence de l'eau Adour-Garonne : 34,6 millions d'euros d'aides financières pour la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Lors de sa séance du 16 avril 2021, le conseil d'administration de l'Agence de l'eau Adour-Garonne présidé par Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, a validé **220 dossiers** pour la sécurisation des infrastructures d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales, représentant un **montant d'aide total de près de 34,6 millions d'euros en subvention dont 8,4 millions d'euros au titre de France relance**.

Une révision des modalités d'aides de son programme d'interventions au regard des enseignements de deux premières années depuis son lancement en 2019 est également envisagée par le conseil d'administration de l'agence de l'eau.

Pour limiter les effets de la crise sanitaire et le ralentissement du rythme des investissements dans le secteur de l'eau, Étienne Guyot, préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne, et président du conseil d'administration de l'agence de l'eau Adour-Garonne(*), a rappelé son souhait de « *soutenir la dynamique des projets nécessaires à l'avenir en accompagnement au mieux les collectivités et les entreprises* ». Dans cet objectif, les membres du conseil ont étudié les pistes de simplification des modalités d'aide pour être au plus près des besoins et des acteurs, et du renforcement de certaines d'entre elles.

C'est aussi pour amplifier la réponse aux besoins des territoires que l'État a abondé le volet eau de France Relance 2021 pour lequel l'Agence est opérateur. À l'échelle du grand Sud-Ouest, les mesures du plan France relance représentent **47,4 millions d'euros**. Ainsi, **138 millions d'euros de travaux** vont être réalisés sur le bassin Adour-Garonne grâce à ces dotations supplémentaires.

Lors de cette même séance, le conseil d'administration a validé :

- un appel à projet visant à optimiser des travaux d'aménagement de barrages existants, lorsque ceux-ci permettent d'améliorer la gestion de l'eau ;
- une convention d'aide avec le conservatoire du littoral pour préserver les zones humides du littoral ainsi que les aires protégées majeures du territoire Adour-Garonne.

Toutes les informations sur : www.eau-grandsudouest.fr

() Pour rappel, Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne, a été nommé président du nouveau conseil d'administration de l'agence de l'eau Adour-Garonne par décret du président de la République du 17 février 2021.*